



**12
MARS
2023**

**CHAMPIONNAT
DE FRANCE FSGT
ATHLÉTISME EN SALLE
MINIMES/CADETS/JUNIORS/SENIORS/VÉTÉRANS**

Stade couvert d'athlétisme,
Chaussée de Ritterhude - 27100 VAL DE REUIL



#NousLeSportPopulaire



@FSGTsportpopulaire

@FSGTofficiel

Championnat de France F.S.G.T. d'ATHLETISME en SALLE

C'est avec une grande satisfaction que la Commission Fédérale des Activités Athlétiques organise, une nouvelle fois, ces championnats dans les installations du stade couvert d'athlétisme de VAL DE REUIL (27) louées, en la circonstance, par notre Fédération.

Le stade se situe exactement : Chaussée de Ritterhude - 27100 VAL DE REUIL (voir plan dans ce dossier).

Il est doté d'une piste de vitesse et de haies de 60 mètres (6 couloirs), d'un anneau de 200 mètres (6 couloirs). Première française, c'est le seul stade couvert équipé d'une piste droite d'accélération longue de 150 mètres.

Nous disposerons de la salle d'échauffement devant laquelle sera disposée la chambre d'appel par laquelle le passage sera obligatoire pour les coureurs et marcheurs pour confirmation de leur inscription ; les participants aux concours se rendront directement sur le lieu du concours, 15 minutes avant l'horaire prévu.

ATTENTION, à leur arrivée les minimes doivent se rendre à la chambre d'appel pour leurs concours de poids et/ou de longueur afin de savoir dans quel concours ils sont inscrits. C'est au même endroit que se présenteront les officiels pour la constitution du jury et la prise des feuilles de concours.

Aucun nouvel engagement ne sera accepté sur place.

Bien entendu, nous vous appelons tous à respecter les lieux :

- *Ne pas manger dans les gradins,*
- *Ne pas monter dans les tribunes avec vos chaussures à pointes,*
- *Jetez toutes vos ordures dans les poubelles que vous trouverez en nombre suffisant,*
- *Pas de marquages divers à la craie --> apportez du ruban adhésif.*

**Avec vous, pour vous, avec l'aide de tous...
...BONS CHAMPIONNATS à TOUS !**

**La Commission Fédérale
des Activités Athlétiques.**

Engagement des athlètes et réglementation fédérale :

Nous vous rappelons que les ENGAGEMENTS doivent être réalisés en respectant la réglementation fédérale de la saison 2022/2023 et partiellement rappelée ci-après.

Règles Administratives et Financières

- L'affiliation du club à la F.S.G.T. pour la saison en cours doit être enregistrée au siège du comité d'appartenance et validée par la fédération.
- Chaque participant(e) doit être en possession de la licence omnisports FSGT de la saison sportive ou de l'année civile en cours, validée et revêtue d'une photo d'identité récente. Le timbre "F.S.G.T. – Athlétisme – Présentation ACIPAPS" doit être apposé au dos (délivrance par le comité d'appartenance) après présentation du certificat médical de "non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition". À tout moment d'une compétition, les officiels et/ou membres de la C.F.2A. peuvent demander la présentation de la licence.
- Le club doit avoir fait la demande de qualification de ses athlètes en respectant les normes et modalités précisées ci-après et/ou rappelées dans les plaquettes d'information.
- Le club doit être en règle de tous les aspects financiers vis-à-vis de la CFAA. Les athlètes dont les clubs ont des dettes ne pourront pas prendre part aux compétitions.
- Les frais d'engagements (y compris pour les repêchages) doivent être réglés avant le championnat (sans remboursement en cas de non-participation et sous forme d'avoir pour les repêchages refusés).
- Les athlètes sélectionnés doivent obligatoirement concourir (participation et protocole) aux compétitions avec le maillot ou survêtement du club pour lequel ils sont engagés.

Critères et demandes de qualification

La participation régulière aux compétitions de la F.S.G.T. est le critère premier et essentiel pour être sélectionné(e) aux différentes compétitions de niveau national : l'objectif des Championnats de France F.S.G.T. est d'organiser des épreuves de masse, accueillant le plus grand nombre possible de pratiquants réguliers appréciant les activités proposées par la F.S.G.T. qu'elles soient locales, départementales, régionales, nationales, internationales.

Seules les conditions techniques d'organisation (capacité d'accueil, horaires, installations...) peuvent limiter la participation de tous ceux qui auront satisfait aux critères retenus.

Les critères de qualification tiennent également compte de la région d'implantation des clubs :

- dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont implantées et permettent l'élaboration d'un calendrier départemental et/ou régional, les critères ci-dessous doivent être respectés.
- dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont peu développées et ne permettent pas l'organisation d'épreuves officielles, des dérogations sont acceptées par la CF2A et les athlètes concernés doivent être obligatoirement licencié(e) à la FSGT depuis 2 mois minimum.

SALLE Minimes à Vétérans	Championnat régional FSGT : les athlètes sont directement qualifiés (*). Une demande de repêchage est possible avec la participation à 2 autres compétitions FSGT du calendrier de la saison de salle en cours.
-------------------------------------	---

(*) Pour ces épreuves fédérales, l'athlète, quelle que soit sa catégorie, doit OBLIGATOIREMENT avoir participé à l'épreuve demandée en compétition FSGT dans la saison concernée (salle ou piste).

Un athlète se présentant le jour de la compétition sans avoir été préalablement engagé par son club en respectant la procédure ne pourra pas participer même hors classement.

Les demandes de qualification et d'engagement

Formalités d'engagement

Aucune demande émanant des clubs sans respecter la réglementation ci-dessous ne sera retenue.

1. Les clubs inscrivent les athlètes et les relais, avec des performances, en ligne avant la date limite. Les clubs indiquent également les demandes de repêchage.
2. Les comités, régions (via les commissions d'athlétisme si elles existent) valident les demandes d'inscription et de repêchage des clubs (au maximum à la date limite) envoyées par la CFAA.
3. La CFAA publie la liste des athlètes engagés sur son site internet (<https://cf2a.wordpress.com>) le plus tôt possible avant le championnat (contenant les validations des athlètes repêchés).

Les inscriptions doivent obligatoirement être effectuées en ligne.

Le lien vous sera transmis ultérieurement.

Aucun autre mode d'inscription ne sera autorisé.

Attention, une date limite d'inscription sera fixée lors de la création de la compétition. Une fois cette date passée, aucune modification ne sera plus possible.

Protocole de Remise des Récompenses

Lors de chaque compétition nationale, le protocole est placé **sous la responsabilité** des membres de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques. Il fait partie de la compétition et il est impératif de le respecter :

- **Les médailles et maillots** sont remis au podium le plus tôt possible après les épreuves individuelles (concours et certaines courses et marches) et dès que les classements par équipes sont établis.
- Il est obligatoire que **le maillot du club de chaque athlète médaillé** soit visible sur le podium (ou toute autre tenue officielle du club d'appartenance).

Les officiels sont chargés de veiller à ces dispositions en accompagnant les trois premiers de chaque catégorie au podium après vérification du classement par les juges-arbitres. Il est de la responsabilité des dirigeants des clubs d'informer les athlètes de ces dispositions.

CLASSEMENTS INDIVIDUELS

- Médaille à chacun des trois premier(ère)s de chaque catégorie d'âge.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à l'athlète classé(e) premier(ère) de chaque catégorie.

CLASSEMENTS PAR ÉQUIPES (relais)

- Médaille OR – ARGENT – BRONZE à chacun(e) des 6 athlètes (TC hors minimes - 3 hommes et 3 femmes) ou 4 pour les minimes (2 garçons et 2 filles) des trois premières équipes.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à chacun(e) des 6 athlètes de la première équipe toutes catégories et des 4 athlètes minimes.

Les athlètes ne sont autorisés à participer qu'à 3 épreuves plus le relais (voir informations ci-dessous).

Précisions :

- Les athlètes SENIORS 1 et 2 participent dans une seule catégorie "SENIORS" avec le classement et les critères des courses et concours des seniors 1.
- Les athlètes VÉTÉRANS toutes catégories participent dans une seule catégorie "VÉTÉRANS" avec le classement et les critères des courses et concours des vétérans 1.
- Relais : pas d'équipe 2 dans la finale A si l'équipe 1 du club est déjà qualifiée dans cette finale.
- Seules les courses de 60 m plat donnent lieu à des séries et finales.
- Dans les autres courses, les meilleurs temps d'engagement seront regroupés dans des finales A, B, C, etc., mais les titres et podiums seront établis toutes finales confondues.
- Pour les courses, confirmation des inscriptions à la chambre d'appel au minimum 30 minutes avant l'épreuve.
- Pour les concours, confirmation des inscriptions auprès des officiels au démarrage de l'échauffement de l'épreuve.
- Pour les départs des courses de vitesse, un 2ème faux départ du même athlète entraîne son élimination.

Droits d'engagement dans les épreuves nationales de la F.S.G.T.

Les droits d'engagement aux différentes épreuves fédérales reviennent en totalité à la Commission Fédérale des ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES et sont essentiellement utilisés pour couvrir une partie du budget "organisation" des épreuves (communication, location partielle ou totale de certaines installations, frais technique, récompenses, repas des officiels...)

SALLE MINIMES à VÉTÉRANS	<ul style="list-style-type: none">☛ 4,00 € par épreuve pour les Seniors – Vétérans☛ 3,00 € par épreuve pour les Minimes - Cadets - Juniors☛ 4,00 € par relais
-------------------------------------	---



ATTENTION,

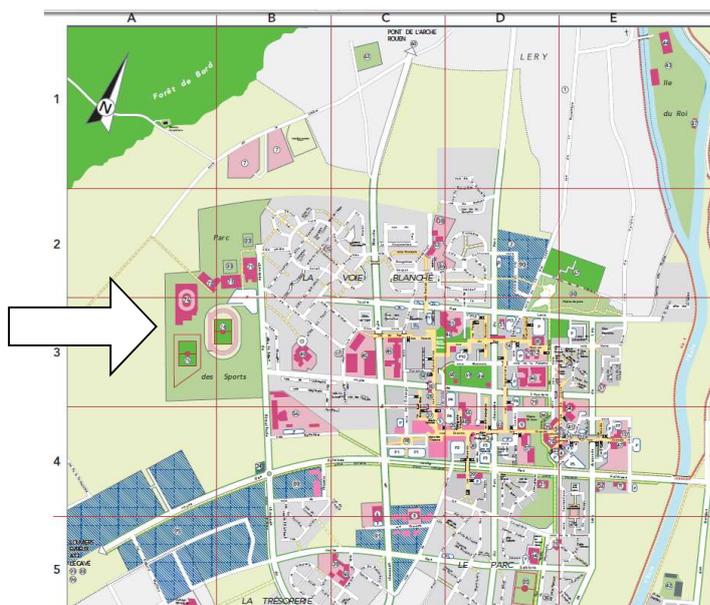
Dans un souci d'amélioration des épreuves fédérales, et pour que les épreuves se déroulent à l'heure prévue, la CFAA a décidé :

- **de limiter le nombre d'épreuves par personne à 3 + 1 relais.**
- **que le nombre d'essais est limité à 4 par athlète (pour toutes les catégories) sauf pour la hauteur et la perche.**
- **par ailleurs, les minimes étant nombreux sur cette compétition, les concours de la longueur et du poids ont été divisés en deux.**

Il est donc important pour que les concours soit de niveau homogène que les responsables de club fassent figurer les performances de leurs athlètes lors de l'engagement. Les concours étant préparés à l'avance, il ne sera pas possible de changer la composition de ceux-ci le jour de la compétition.

Situation du stade couvert de Val de Reuil

Adresse :
chaussée de Ritterhude
(sur le plan localisé en A2 / A3)



Avec la SNCF

=> Au départ de la Gare Saint Lazare – gare de Val de Reuil - compter 1h00 à 1h15 de transport.

Par la route

=> Du Nord : environ 290 km

A 25 - Direction Paris - Bruxelles - Valenciennes ☐ E44 / A29 direction Reims - Rouen - St Quentin - Amiens ☐ A28 E402 direction Vernon / Cergy Pontoise / Dieppe ☐ N15 / A13 Direction Evreux – Sortir à Val de Reuil par la D77.

=> Au départ de Paris = environ 115 km

Prendre la A 14 (Autoroute de Normandie) à partir de la Défense direction Rouen ☐ Sortie 19 continuer sur la N154 direction Val de reuil puis la N 154.

=> En provenance du Sud = Environ 580 km au départ de Lyon - Environ 890 km au départ de Marseille

Prendre A6 en direction de Paris ☐ A6B en direction de Lille ☐ A86 / N12 Direction Rouen ☐ Sortie 19 jusqu'à Val de Reuil.

Liste des hôtels se trouvant à proximité

Hotel Mercure Rouen Val de Reuil

7 Voie des Clouets - 27100 Val De Reuil - Tel : 02 32 59 09 09 - Email : accorhotels.com

Hôtel Formule 1 Rouen Louviers le Vaudreuil

123 Rue B. Chédeville - 27100 Le Vaudreuil - Tel : 08 91 70 52 78 - Email : accorhotels.com

Hôtel Ibis Styles Rouen Val de Reuil

Ruelle du coin des saules, 27100 Val de Reuil E-mail : accorhotels.com

Fasthotel Rouen Sud - Val de Reuil

3 Voie des Clouets - 27100 Val-de-Reuil - Tel : 02 32 61 06 06 - fasthotel.com

Best Hotel Rouen Est - Val de Reuil

Voie des Clouets - 27100 VAL DE REUIL - Tél : 02 32 59 51 27 –Site : <http://www.besthotel.fr>



Lutte antidopage : CONTROLE



Nous demandons à chaque club de répercuter les informations suivantes à leurs athlètes car chaque sportif-ve- est susceptible d'être convoqué-e- pour un contrôle anti-dopage.

- **Quand ?** en compétition, à l'entraînement, à domicile, en France comme à l'étranger.
- **Comment ?** L'athlète est informé-e- du contrôle juste à la fin de son épreuve, directement par un délégué fédéral (personne habilitée par les instances fédérales). L'athlète signe une convocation et dès lors, une personne va alors le suivre partout jusqu'à ce qu'il se présente au médecin contrôleur.
- **Où ?** L'athlète a environ une heure maximum pour se rendre sur le lieu indiqué dans sa convocation. Il est nécessaire d'avoir une pièce d'identité, la licence FSGT, son sac avec des vêtements et les éventuelles ordonnances. Une personne de son choix peut l'accompagner.
- **TOUS CAS DE REFUS OU DE NON PRÉSENTATION AU CONTRÔLE EST SANCTIONNÉ COMME UN CONTRÔLE POSITIF.**

Comment sont désignés les sportifs ?

Selon l'ordre de mission, le sportif contrôlé est choisi par tirage au sort, en fonction des résultats d'une compétition ou sur libre choix du préleveur. Il reçoit personnellement une notification individuelle remis par un accompagnateur à contresigner et doit se présenter à la salle de contrôle (muni d'une pièce d'identité et de la licence, seul ou accompagné d'un membre de son entourage).

Rôle du délégué Fédéral

C'est lui qui sera contacté par le médecin et mettra en place ce contrôle en collaboration avec le préleveur. Il doit veiller au bon déroulement avant, pendant et après le contrôle en favorisant le travail du préleveur si celui-ci le lui demande. Il assure de la conformité du local et du fléchage du lieu. Il est présent lors de la désignation des sportifs à contrôler.

En cas d'absence de pièces d'identité, il se porte garant de l'exactitude des renseignements fournis par le sportif. Il vérifie avec le médecin l'absence d'anomalie sur le procès verbal et l'exactitude des numéros de code figurant sur la feuille annexe destinée au laboratoire. Sa participation active au contrôle antidopage est un facteur qui doit permettre d'éviter d'éventuels vices de procédure.

Il ne peut assister ni à l'entretien, ni à l'examen médical, ni au prélèvement. Il signe le procès-verbal de contrôle.

Ce qu'il faut savoir

Le sportif peut se faire accompagner par la personne de son choix, quelle qu'elle soit. Celle-ci peut assister à toutes les étapes du contrôle sauf l'entretien, l'examen médical et le prélèvement. Les mineurs peuvent être accompagnés d'un parent.

Avant le prélèvement, les médicaments ou produits pris par le sportif récemment peuvent être consignés dans le procès verbal de prélèvement.

Le local

Il doit comprendre : une salle d'attente, une salle pour le secrétariat, un toilette W.C. et lavabo.

L'aménagement du local

1)- La salle d'attente doit être suffisamment spacieuse pour recevoir 10 personnes. Elle doit être : munies de sièges, de boissons (eaux en bouteilles, jus de fruits.) en quantité suffisante (les bouteilles devront être fermées d'origine afin qu'un utilisateur ne puisse porter de soupçons sur la qualité du breuvage et devront être en verre pour éviter toutes contestations voire intrusion par seringue d'un corps étranger).

2)- La salle de secrétariat et de contrôle doit être suffisamment spacieuse pour pouvoir y installer une table pour recevoir les flacons et récipients à choisir par les coureurs, ainsi qu'une table pour servir de table de secrétariat et doit être équipée de 4 chaises (médecin, sportif et accompagnateur pour les mineurs), 1 poubelle, du papier toilette...

HORAIRES des CHAMPIONNATS de France FSGT en SALLE
DIMANCHE 12 MARS 2023 - VAL DE REUIL (27100)

HORAIRES	COURSES ANNEAU	HORAIRES	COURSES LIGNE DROITE	HORAIRES	HAUTEUR	HORAIRES	SAUTOIR 1	HORAIRES	SAUTOIR 2	HORAIRES	PERCHE	HORAIRES	POIDS
9h00	1 KM MAR MIF / MIM					9h00	TRIPLE SAUT CAM/JUM/SEM/VEM	9h00	TRIPLE SAUT CAF/JUF / SEF/VEF			9 h 00	VEM
		9h15	60M Haies CAM/JUM/SEM/VEM							9h30	TC M		
			60M Haies CAF/JUF/SEF/VEF										
9h30	3 KM MAR TC sauf MI	9h30	60M séries MIF										
		10h00	60M séries CAF	10h00	JUM/SEM/VEM							10h00	SEF/JUF
		10h15	60M séries JUF										
		10h30	60M séries SEF / VEF			10h30	TRIPLE SAUT MIM concours	10h30	TRIPLE SAUT MIF concours				
		10h45	60M séries CAM										
				11h00	MIF/CAF/VEF							11h00	CAM
		11h05	60M séries JUM										
		11h25	60M séries SEM										
		11h45	60M séries VEM			11h30	LONGUEUR MIM concours 1	11h30	LONGUEUR MIM concours 2				
		11h55	60M séries MIM									12h00	JUM/SEM
		12h10	60M finales MIF										
		12h15	60M finales CAF										
		12h20	60M finales JUF										
		12h25	60M finales SEF	12h30	MIM/CAM	12h30	LONGUEUR	12h30	LONGUEUR				
		12h30	60M finales VEF				MIF concours 1		MIF concours 2				
		12h35	60M finales MIM										
		12h40	60M finales CAM										
		12h45	60M finales JUM										
		12h50	60M finales SEM										
		12h55	60M finales VEM									13h00	MIF concours 1
13h10	150 M MIF												
13h20	150 M MIF												
13h30	200 M CAF					13h30	LONGUEUR	13h30	LONGUEUR				
13h45	200 M JUF						JUF / SEF		CAM				
13h50	200 M SEF												
14h00	200 M VEF											14h00	MIF concours 2
14h05	200 M CAM												
14h25	200 M JUM												
14h35	200 M SEM												
14h50	200 M VEM												
15h00	300 M CAF			15h00	JUF/SEF	15h00	LONGUEUR	15h00	LONGUEUR	15h00	TC F	15h00	CAF/VEF
15h05	300 M CAM						JUM/SEM/VEM		CAF/VEF				
15h15	400 M JUF												
15h20	400 M SEF												
	400 M VEF												
15h30	400 M JUM												
15h35	400 M SEM												
15h45	400 M VEM												
15h50	800 M CAF												
	800 M JUF												
15h 55	800 M SEF												
16h00	800 M VEF											16h00	MIM concours 1
16h05	800 M CAM												
16h10	800 M JUM												
16h15	800 M SEM												
16h20	800 M VEM												
16h25	1000 M série 1 MIF												
	1000 M série 2 MIF												
16h40	1000 M série 1 MIM												
	1000 M série 2 MIM												
16h55	1500 M TC F												
												17h00	MIM concours 2
17h05	1500 M CAM/SEM												
17h15	1500 M JUM/VEM												
17h25	RELAIS 4x 1 TOUR MIXTE MIF/MIM												
17h35	RELAIS 6x1 TOUR MIXTE Série 1 CA/JU/SE/VE												
17h45	RELAIS 6x1 TOUR MIXTE Série 2 CA/JU/SE/VE												